

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, de l'avis des spécialistes de mon ministère, l'imposition d'un droit tarifaire sur l'automobile quand elle entrerait au Canada éliminerait toute économie découlant de l'achat aux États-Unis. C'est là le principe général. La société elle-même a fait certaines observations sur ce sujet à mes services, mais la prudence étant de mise en ce moment sur ces questions, j'ai demandé que l'on vérifie ces déclarations avant de les citer en Chambre.

**M. Ryan:** Dois-je en conclure que les constructeurs d'automobiles aux États-Unis ont indiqué que ce programme ne viserait pas le Canada?

**L'hon. M. Pepin:** Non, monsieur l'Orateur. Je me suis abstenu de dire quoi que ce soit sur ce sujet pour des raisons évidentes, mais j'ai indiqué que d'après les spécialistes de mon ministère, l'imposition du droit tarifaire de 15 p. 100 supprimerait tout avantage pour les Canadiens qui voudraient recourir à ce système lorsqu'ils se rendent aux États-Unis.

**M. Ryan:** Ces 15 p. 100 s'appliqueraient alors au prix d'une voiture d'occasion; les Canadiens ne seraient-ils pas alors tentés...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il s'agit d'un débat. Le député de Broadview veut-il poser une question supplémentaire?

**M. John Gilbert (Broadview):** Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il songer à obtenir la parité des prix des automobiles canadiennes et américaines pour éviter ce problème?

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, mes amis du NPD ont tellement d'objectifs: ils aimeraient voir des prix plus bas au Canada qu'aux États-Unis et qu'il y ait plus d'emplois et de production de pièces pour l'exportation du Canada, le libre échange et des garanties. A mon avis, ils devraient se décider à choisir.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

#### PROVINCES ATLANTIQUES—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il m'a dit récemment à la Chambre qu'il ferait certaines déclarations au comité des transports au sujet de la politique à l'égard des provinces atlantiques. J'ai remarqué dans sa déclaration hier qu'il a parlé de la situation des transbordeurs dans la région atlantique. Le ministre fera-t-il une déclaration beaucoup plus générale et étendue au sujet de la politique en matière de transport dans cette région?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Je l'espère bien, monsieur l'Orateur. J'assisterai mardi prochain à l'assemblée annuelle du conseil des transports des provinces atlantiques. Après, je serai peut-être en mesure

[M. Ryan.]

de répondre à certaines questions ou de faire d'autres déclarations. Hier, j'ai déposé une copie de mon discours antérieur à ce propos, mais après mardi prochain, j'aurai peut-être d'autres renseignements à donner.

**M. Coates:** Je croyais que le conseil devait présenter un rapport annuel. Ce rapport portera-t-il sur l'énoncé d'une politique de transport à cette réunion de la semaine prochaine?

**L'hon. M. Jamieson:** Oui, monsieur l'Orateur. J'espère qu'on ne trouvera pas que je viole les privilèges de la Chambre en disant que je me propose de porter l'énoncé de cette politique à la connaissance de ce groupe afin que lorsque je le déposerai à la Chambre un jour ou deux plus tard, je puisse indiquer la réaction de celui-ci.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Transports une question qui se rapporte à la recommandation faite récemment par la société de développement de la baie James selon laquelle on devrait lui permettre de passer à la première phase du projet d'aménagement de la centrale hydro-électrique de la baie James. Le ministre nous dirait-il s'il a reçu une demande aux termes de la loi sur la protection des eaux navigables visant l'aménagement de la Grande-Rivière?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Non, monsieur l'Orateur, la situation n'a pas changé depuis la dernière fois que j'ai répondu à cette question. Nous avons reçu, je crois, une demande, mais elle ne semble pas avoir de rapport direct avec le projet de développement de la baie James, car il ne s'agit que d'une phase du projet de construction d'une route dans la région. Il n'y a rien d'autre.

#### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—L'ÉTUDE SUR LES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES

**M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka):** Une question supplémentaire que j'adresse au ministre de l'Environnement concernant le projet de la baie James. Étant donné les allégations persistantes faites par le comité de la baie James sur les conséquences néfastes du projet, s'il est réalisé, est-ce que le ministre a obtenu récemment un autre rapport sur les effets écologiques de ce projet?

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement et ministre des Pêches):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai rien d'autre à dire. Il y a eu un rapport à la fin de l'année couvrant la première étape de l'enquête relative aux conséquences écologiques de l'aménagement de la baie James et la deuxième série d'études sera entreprise cet été.